

Pour vous abonner à la Lettre  
Entreprises & Défense [LIEN](#)

## REPÈRES

Coût des opérations extérieures :  
2011 : 878 M€  
(+ 294 M€ pour les opérations en  
Libye)  
2010 : 860 M€  
2009 : 870 M€

Durée moyenne des activités  
des réservistes opérationnels en  
2010 :  
0 jour : 17,49 %  
0,5 à 5 jours : 14,52 %  
6 à 20 jours : 30,87 %  
21 à 30 jours : 17,93 %  
31 à 60 jours : 14,64 %  
61 à 150 jours : 4,53 %  
151 à 210 jours : 0,02 %

11,5 M€ de crédits recherche  
consacrés à la protection de l'environnement  
40 programmes d'armement  
intégrant une démarche d'éco-  
conception  
48.424 hectares de terrains mili-  
taires classés NATURA 2000

Exportations dans le domaine de  
l'armement :  
2011 : 8,16 milliards  
2010 : 5,12 milliards  
2009 : 6,5 milliards

1.700 militaires engagés lors  
du sommet du G20 les 3 et 4  
novembre derniers dans le cadre  
du dispositif interministériel de  
sécurité

Plus de 700 dossiers traités par  
la Mission ministérielle PME en  
2010 dans le cadre de son rôle de  
médiation

55.723 logements familiaux mis à  
la disposition des personnels civils  
et militaires de la Défense en 2010

Sources : ministère de la Défense et  
des Anciens Combattants et rapports  
parlementaires.



[www.lgmgroup.fr/](http://www.lgmgroup.fr/)  
[defense@lgm.fr](mailto:defense@lgm.fr)

## Trois questions au... contrôleur général des armées Eric Lucas

Haut Fonctionnaire au Développement Durable (HFDD)  
du ministère de la Défense

### Pourriez-vous nous présenter le rôle du Haut Fonctionnaire au Développement Durable ?

Le décret portant création du comité interministériel pour le développement durable daté de février 2003 impose que chaque ministère soit doté d'un Haut Fonctionnaire au Développement Durable chargé de préparer la contribution de son administration à la Stratégie nationale de développement durable (SNDD) de coordonner l'élaboration des plans d'action correspondants et d'en suivre l'application. Il contribue ainsi à l'évaluation des politiques publiques au regard de leur capacité à promouvoir le développement durable. Celui-ci rend compte chaque année de la mise en œuvre de la SNDD au délégué interministériel au développement durable, qui prépare le rapport annuel du gouvernement au Parlement.

Les cinq plans d'actions du ministère (environnement, égalité des chances, handicap, PME-PMI et achats durables) sont référencés dans la Stratégie ministérielle de développement durable (S3D) actuellement en cours de finalisation et qui met en lumière une évidence : pour la Défense, comme pour l'ensemble de la société, le développement durable est bien devenu un enjeu stratégique majeur. Sachant qu'il y a une limite à ne pas franchir pour le ministère : la préservation des missions « cœur de métier ».

### Avez-vous quelques exemples emblématiques ?

La Stratégie ministérielle de développement durable comprend en fait deux volets : concilier effectivement les missions du ministère avec les enjeux du développement durable – qui constituent une opportunité d'amélioration et non une contrainte supplémentaire – et être une administration éco-responsable dans son fonctionnement. Acteur majeur du dispositif « Etat exemplaire », certes contraignant mais efficace, le ministère de la Défense a jusqu'à présent satisfait à tous les indicateurs annuels demandés, récupérant ainsi à chaque exercice plus de 30 M€ « gelés » au début de chaque année.

Par ailleurs, en étant le deuxième employeur de l'État, son champ d'action en matière d'égalité des chances est vaste et concret, avec par exemple près de 20.000 premiers emplois proposés annuellement aux jeunes issus du système scolaire.

### Après le colloque « Achats responsables » organisé à l'École militaire à Paris le 9 janvier dernier, quels vont être les grands événements de l'année 2012 ?

Être le premier investisseur de l'État impose de lourdes responsabilités pour promouvoir les achats durables, les pratiques vertueuses et la responsabilité sociétale des entreprises auprès de nos fournisseurs. C'était l'objectif du colloque du 9 janvier dernier.

En plus de la Directive sur les achats éco-responsables actuellement en cours d'actualisation et de la nouvelle Stratégie ministérielle de développement durable un nouveau protocole sur la biodiversité va être signé entre le ministère de la Défense et celui de l'Ecologie.

La gestion environnementale est un domaine très pointu techniquement et réglementairement dont l'expertise repose sur un solide réseau de spécialistes. Il est nécessaire de le réunir régulièrement autour de thématiques d'actualité et d'échanges de bonnes pratiques. Un premier séminaire réunissant les chargés d'environnement du ministère s'est tenu le 9 février. Il a permis d'aborder les questions relatives aux installations classées. Lors de ce séminaire j'ai eu le plaisir de remettre le Trophée 3D récompensant deux initiatives personnelles emblématiques en matière de réduction de déchets et de consommation d'énergie.

Enfin, comme tous les ans, la semaine nationale de développement durable, au mois d'avril, sera l'occasion pour la Défense de valoriser ses actions. Le rapport sur les indicateurs « Etat exemplaire » et le rapport Développement durable 2012 montreront les nouveaux progrès accomplis par le ministère.

Association Loi 1901, l'Association des entreprises partenaires de la Défense a pour objet le développement des relations entre les entreprises et la Défense. Elle organise de nombreuses activités et est à l'origine du « Prix de la reconversion des militaires » prix annuel placé sous le Haut patronage du ministre de la Défense. Tous les collaborateurs de l'Association sont bénévoles. Les seuls revenus sont les cotisations versées par les entreprises adhérentes.

Pour télécharger la Synthèse des activités 2011 [LIEN](#)

Pour télécharger le document permettant à votre entreprise de nous rejoindre éventuellement en 2012 [LIEN](#)

## Infos

### Création d'un portail « Entreprises » sur le site de la Défense

S'il existe sur le site Internet du ministère de la Défense de très nombreuses informations destinées au monde de l'entreprise, l'accès à celles-ci est souvent difficile, notamment pour les PME ou des personnes n'ayant pas la « culture » de ce ministère. Aussi l'Association a-t-elle suggéré la création d'un véritable portail « Entreprises ». La première version de ce portail est déjà en ligne [LIEN](#). N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques !

### Développement durable

Dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie de développement durable du ministère de la Défense, l'Association a participé en tant que partie prenante extérieure à deux groupes de travail portant sur six défis (consommation et production durable, société de la connaissance, gouvernance...).

### 7 juin : colloque « Se reconvertir dans les métiers de l'hôtellerie-restauration »

A la suite du colloque du colloque du 8 novembre dernier sur les formations supérieures dans le domaine de la sécurité privée, l'Association organise le 7 juin prochain à Paris avec Défense Mobilité, l'Agence de reconversion de la Défense, un colloque sur le thème « Se reconvertir dans les métiers de l'hôtellerie-restauration ». Ce colloque est réservé exclusivement aux personnels militaires ayant ou réfléchissant à un projet de reconversion dans ce secteur, ainsi que bien entendu

aux collaborateurs d'entreprises membres de l'Association.

L'inscription est obligatoire et se fait pour les personnels militaires auprès d'un interlocuteur unique de Défense Mobilité, le lieutenant Cécile Denis : [LIEN](#)



### Séminaire « Méthode d'élaboration d'une décision opérationnelle » (MEDO)

Organisme du Collège de l'enseignement supérieur de l'armée de Terre (CESAT) le Cours supérieur d'état-major (CSEM) organise deux fois par an un séminaire de présentation de la MEDO pour des auditeurs civils. La prochaine session se déroulera au mois de juin. 5 places sont réservées à des collaborateurs d'entreprises membres de l'Association.



### Wounded Warrior

Organisé par le Corps des U.S. Marines, le Wounded Warrior Trial est un challenge handisport ouvert aux pays alliés qui rassemble et met à l'honneur les soldats blessés en opérations. L'édition 2012 s'est déroulée du 13 au 22 février à camp Pendleton en Californie. La France, qui y participait pour la première fois, s'est distinguée par les excellentes performances des cinq blessés de l'armée de Terre qui la représentait. Les militaires français ont obtenu trois médailles.



## Grand angle

### Remise du « Prix de la reconversion des militaires »

Le « Prix de la reconversion des militaires » Edition 2011, prix annuel placé sous le Haut patronage du ministre de la Défense, a été remis le 10 janvier à l'Ecole militaire à Paris.

Le Prix 2011 option « création d'entreprise » a été décerné à Stéphane Quintard, ancien caporal-chef de l'armée de Terre radié des contrôles en juin 2011, pour la création dans le Lot et Garonne d'un garage assurant le dépannage à domicile pour les particuliers et agriculteurs. Le Jury a été séduit par le projet de Stéphane Quintard qui allie passion pour la mécanique générale et automobile, utilisation des compétences acquises au sein des armées et développement territorial.

Un « coup de pouce » dans le cadre du Prix 2011 option « création d'entreprise » a été remis à Vaidotas Zinkevicius, adjudant de la Légion étrangère actuellement en congé de reconversion, pour un projet de société de conseil auprès d'entreprises voulant moderniser leurs systèmes d'information, d'abord au niveau régional puis national, à Aubagne (13). Le Jury a été séduit par l'expertise technique du dossier – basé sur des compétences acquises au sein des armées – et l'envie d'aller au bout d'une passion.

Créé par l'Association des entreprises partenaires de la Défense, le « Prix de la reconversion des militaires » récompense chaque année un projet de création ou de reprise d'entreprise par un personnel militaire inscrit ou non dans un parcours reconversion et devant rejoindre la vie civile au plus tard un an après la remise du prix. Son jury est composé de deux parlementaires, de trois représentants de la Défense, dont le directeur de Défense Mobilité, l'Agence de reconversion de la Défense et celui de la Mission Retour à la Vie Civile des Officiers Généraux (MIRVOG) et de praticiens du monde de l'entreprise.

#### Les lauréats du Prix ont besoin de vous !

N'hésitez pas à leur faire parvenir un message d'encouragement, un conseil, une suggestion...

Stéphane Quintard [LIEN](#)  
Vaidotas Zinkevicius [LIEN](#)

Créé par Jérôme Chamoulaud, ancien sous-officier de l'armée de l'air et lauréat du Prix 2010, le restaurant « La Table d'Aurance » à Saint-Michel d'Aurance, en Ardèche, va obtenir prochainement le label de « bistrot de pays ». Si vous êtes gourmand et gourmet, rendez-vous au plus vite sur son site Internet [LIEN](#)

### Election du nouveau Bureau de l'Association

Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 30 décembre dernier, Patrice Lefort-Lavauzelle, unique candidat, a été réélu président de l'Association.

Le nouveau Bureau est constitué de la manière suivante :

Président : Patrice Lefort-Lavauzelle.  
Vice-président : Nicolas Le Saux.  
Secrétaire général : Pascaline Abdini.  
Trésorier : Monique Chézalviel (nouvellement élue).

Monique Chézalviel a plus de trente ans d'expérience professionnelle dans le domaine RH à très haut niveau. Ancien auditeur de l'IHEDN (58<sup>ème</sup> promotion) elle a accompagné des promotions et est membre du jury du comité de sélection. Membre du Conseil supérieur de la réserve militaire (CSRM) elle est lieutenant-colonel de la réserve citoyenne (armée de Terre) dans le cadre d'actions menées au profit de l'état-major des armées (EMA).

Vous recevez la Lettre Entreprises & Défense suite à une inscription sur le site Internet de l'Association des entreprises partenaires de la Défense ou à un contact avec ses responsables. La Loi sur la Confiance dans l'Economie Numérique (LCEN) du 13 mai 2004 autorise la prospection directe par messagerie électronique sans consentement préalable, à destination des personnes morales, sociétés, entreprises, associations immatriculées à l'INSEE ayant un numéro SIRET-SIREN, professions libérales, artisans et collectivités publiques. Soucieux de respecter l'esprit de la LCEN, nous vous proposons, si vous souhaitez ne plus recevoir d'informations de la part de notre Association, de bien vouloir nous le préciser en faisant parvenir un courriel à l'adresse : [contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr](mailto:contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr)

## Entreprises & Défense

Entreprises & Défense, la Lettre de l'Association des entreprises partenaires de la Défense, est publiée en 2012 avec le soutien du groupe LGM.

Directeur de la publication : Patrice Lefort-Lavauzelle.  
Rédacteur en chef : Pascaline Abdini.  
Comité de rédaction : Pascaline Abdini, Monique Chézalviel, Patrice Lefort-Lavauzelle, Nicolas Le Saux.  
Association des entreprises partenaires de la Défense, 6 rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris.

Mail : [contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr](mailto:contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr)

ISSN 2114-7019

Tous droits réservés.

Les marques "Prix de la reconversion des militaires" et "Entreprises & Défense" sont déposées auprès de l'INPI.